

## **Conseil des ministres : les PGQ souhaitent collaborer avec la nouvelle ministre à l'Environnement et poursuivre le travail à l'Agriculture**

**Longueuil, le 21 avril 2026** – Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) tiennent à féliciter Mme Pascale Déry pour sa nomination à titre de ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Les PGQ espèrent notamment que Mme Déry aura comme priorité de concrétiser l'engagement de la nouvelle première ministre sur le remboursement intégral et permanent de la tarification carbone. D'autres sujets d'importance, dont le projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales, méritent aussi de faire l'objet de discussions entre son ministère et le secteur des grains.

« Des dossiers clés comme la tarification carbone et le projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales nécessiteront un leadership fort afin d'assurer des mesures à la fois cohérentes, prévisibles et adaptées aux réalités des producteurs. Nous souhaitons collaborer étroitement avec la ministre pour faire avancer ces enjeux de manière constructive », déclare M. Sylvain Pion, président des PGQ.

Les PGQ tiennent également à souligner le renouvellement du mandat de M. Donald Martel comme ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Les PGQ entendent poursuivre leur collaboration avec M. Martel dans le développement de mesures structurantes permettant de soutenir la compétitivité et la pérennité du secteur des grains au Québec.

« Après plusieurs mois en poste, nous saluons l'écoute et l'engagement de M. Donald Martel à l'égard des producteurs de grains. Les défis demeurent importants, notamment en matière de rentabilité, de climat et de réglementation, et nos entreprises doivent poursuivre des investissements majeurs pour assurer leur pérennité. Nous souhaitons continuer de travailler étroitement avec le ministre et son équipe afin de renforcer les programmes existants et de mettre en œuvre des mesures structurantes, particulièrement en agroenvironnement et en sécurité du revenu », ajoute M. Pion.

### **Les Producteurs de grains du Québec**

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) représentent près de 10 000 productrices et producteurs présents dans toutes les régions du Québec. Ils produisent et commercialisent des grains de céréales, dont le maïs, le blé, l'orge et l'avoine, ainsi que des oléagineux, tels que le soya et le canola. En plus d'être à la base de nombreuses autres productions, ces aliments contribuent à une saine alimentation humaine ainsi qu'à l'épanouissement de l'économie québécoise. Cultivés sur plus d'un million d'hectares, ils génèrent un chiffre d'affaires annuel moyen de 2 milliards de dollars.

**Source**

Producteurs de grains du Québec

**Renseignements**

Maryanne Dupuis

[mdupuis@pgq.ca](mailto:mdupuis@pgq.ca)